



2020

CALENDRIER DE COLLECTE



Sainte-Anne
de-la-Pocatière

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

LÉGENDE

COLLECTES

- Ordures
- Bac bleu*
- Bac brun*
- Encombrants*
- Sapins
- Feuilles
- Conseil municipal

*Liste des matières acceptées au verso

LIEUX DE DÉPÔT

- Restes de peinture
- Dépôt au 395, chemin des Sables Est - 418 856-3192

PLASTIQUES AGRICOLES

Les plastiques agricoles sont acceptés dans la collecte municipale des matières recyclables.

Plastiques propres regroupés dans les sacs prévus à cet effet. Pour information, contactez votre municipalité.



BAC BLEU | **matières RECYCLABLES**

 **ACCEPTÉES**  **REFUSÉES**

Papier et carton

Imprimés (revues, annuaires), cartons à œufs, verres de carton, contenants de lait ou de jus (Tetra Pack™ ou jus congelé)

Papier et ruban d'emballage métallisé, ciré ou plastifié, papiers-mouchoirs et essuie-tout

Verre

Bouteilles et pots, peu importe la couleur

Vaisselle, Pyrex™, céramique, porcelaine, ampoules, vitre

Plastique

Contenants et emballages numérotés 1 à 7, sacs et emballages de plastique souple (sac de sacs)

Sacs de croustilles, plastique rigide non numéroté, toiles et bâches

Métal

Boîtes de conserve, couvercles, aluminium (canettes, papier, assiettes)

Contenants sous pression ou contenant des résidus domestiques dangereux, piles

Ces listes ne sont pas exhaustives. Dans le doute, consultez co-eco.org ou l'application **Ça va où?** de Recyc-Québec sur votre téléphone intelligent.

 **collecte d'ENCOMBRANTS**

Sont acceptés dans la collecte d'encombrants les gros rebuts non récupérables.

En voici la liste : matelas, futon, mobilier inutilisable, caoutchouc, caoutchouc mousse, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyaux, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de résidence en vinyle (clapboard), prélat et tuiles, papier goudronné, plastique rigide (douches, bassins de jardin, etc.) et souches d'arbres



ÉCOCHANTIER

Récupération et vente de matériaux de construction, rénovation ou démolition

425, avenue Patry, Saint-Pascal
www.ecochantier.ca

BAC BRUN | **matières ORGANIQUES**

Les sacs **compostables** sont acceptés. L'utilisation de sacs de papier, de journal ou de carton est recommandée.

Résidus alimentaires (crus, cuits ou périmés)

Fruits et légumes
 Viandes, volailles et os
 Poissons, fruits de mer
 Œufs et coquilles
 Écales de noix et noyaux de fruits
 Produits laitiers
 Graisse animale et végétale
 Pâtes, pain, céréales, riz
 Gâteaux, biscuits, bonbons
 Tartinae, confiture, condiments
 Café, filtres à café et sachets de thé
 Aliments frits ou en sauce

Résidus verts

Fleurs et plantes
 Résidus de jardin et de plate-bande

Papier et carton souillés

Boîtes de pizza, de pâtisserie
 Essuie-tout (ne doit pas être souillé par des produits nettoyants)
 Serviettes de table



les **ÉCOCENTRES**

LA POCATIÈRE

410, 14^e Rue Bérubé

Du 14 avril au 31 octobre

Mardi, jeudi et samedi de 8 h à 16 h

SAINT-PASCAL

236, avenue du Parc

Du 15 avril au 31 octobre (fermé le 24 juin)

Mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 16 h

Les 6, 7, 13 et 14 novembre de 8 h à 14 h

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

619, route 289

Du 16 avril au 31 octobre

Jeudi de 11 h à 20 h jusqu'à la fête du Travail et de 8 h à 16 h après la fête du Travail

1^{er} et 3^e samedi du mois de 8 h à 12 h du 2 mai au 17 octobre, et le 31 octobre

MATIÈRES ACCEPTÉES SANS FRAIS :

Meubles réutilisables et électroménagers
 Matériel électronique, informatique et électrique
 Résidus domestiques dangereux
 piles, huiles, peintures, pesticides, aérosols, etc.

Bois

Résidus verts

feuilles, branches, herbe, résidus de jardin

Métal

Pneus de diamètre maximum 48 1/2 po (sans jante)

Matériaux de construction et de rénovation
 portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, gypse, vitre, miroir, porcelaine, céramique

Agrégats en petites quantités seulement
 gravier, béton, asphalte, brique

Des frais s'appliquent pour les autres matières
 (voir la liste des encombrants ou consultez co-eco.org)

des questions?

Pour des questions concernant la liste des matières acceptées et refusées, contactez la ligne info de Co-éco.

Pour des questions en lien avec la collecte, contactez votre municipalité.



LIGNE INFO

418 856-2628, poste 0
www.co-eco.org